

## PVCA 2022-04-26 (256<sup>e</sup>)

### PROCÈS-VERBAL

De la deux cent cinquante-sixième (256<sup>e</sup>) assemblée ordinaire du Conseil d'administration du Cégep de Granby, tenue le mardi 26 avril 2022, à 19 h, par visioconférence.

---

#### Membres présents :

- M. Benjamin Gagné, étudiant du secteur préuniversitaire
- M. Mauricio Izquierdo, personnel de soutien
- M<sup>me</sup> Andrea Languay, parent
- M<sup>me</sup> Geneviève Laporte, parent
- M. Vincent Larose, directeur des études
- M<sup>me</sup> Marie-Josée Martel, milieu des entreprises
- M. Carl Morissette, président, milieu des centres de services scolaires
- M. Jean-Luc Nappert, milieu socioéconomique
- M<sup>me</sup> Kathleen Neault, partenaire du milieu de travail
- M<sup>me</sup> Nancy Nepton Tremblay, diplômée du secteur technique
- M. Yvan O'Connor, directeur général
- M. Richard Robert, personnel enseignant
- M<sup>me</sup> Nancy Roy, diplômée du secteur préuniversitaire
- M. François Tougas, personnel enseignant

#### IL Y A QUORUM

#### Membres absents :

- M<sup>me</sup> Roxana Cledon, milieu socioéconomique
- M. Jordan Hébert, étudiant du secteur technique
- M. Jean Gabin Ntebutse, milieu universitaire, s'est excusé

#### Postes vacants :

Milieu des entreprises  
Personnel professionnel

#### Invités :

- M. François Deschênes, directeur des Services administratifs
- M. Sylvain Dubé, conseiller pédagogique (participation au point n° 15.1)
- M<sup>me</sup> Huguette Dupont, directrice des Technologies de l'information par intérim
- M<sup>me</sup> Isabelle Giard, directrice des Affaires étudiantes et des services à la communauté
- M<sup>me</sup> Cathy Lapière, directrice du Service des ressources humaines
- M<sup>me</sup> Marie-Janou Lusignan, directrice adjointe à la Direction des études (participation au point n° 12)
- M. Bruno Robitaille, conseiller pédagogique et directeur de l'École nationale de la chanson (participation au point n° 13)
- M<sup>me</sup> Lucie Deslandes, adjointe administrative à la Direction générale

## 2022-256-01 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après constat du quorum, M. Carl Morissette ouvre la séance à 19 h.

M. Nappert ainsi que M<sup>mes</sup> Lapierre et Dupont sont accueillis pour leur première séance ordinaire du Conseil.

## 2022-256-02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

*Doc. 2 : Projet d'ordre du jour*

Dans l'attente d'une nomination de la part du syndicat des professionnels pour siéger à la Commission des études et au Conseil, il est suggéré de retirer du projet d'ordre du jour l'article n° 10 - *Nomination des membres de la Commission des études pour l'année 2021-2022*, et de reporter au CA de septembre l'article n° 16 - *Élection du membre du Comité de gouvernance et d'éthique*.

**Il est proposé par M. Benjamin Gagné, appuyé par M<sup>me</sup> Nancy Roy et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.**

1. Ouverture de la séance – 3 min
2. Adoption de l'ordre du jour – 2 min
3. Approbation des procès-verbaux – 3 min
  - 3.1. Assemblée ordinaire du 22 février 2022
  - 3.2. Assemblée extraordinaire du 29 mars 2022
4. Affaires découlant des procès-verbaux – 3 min
  - 4.1. Assemblée ordinaire du 22 février 2022
  - 4.2. Assemblée extraordinaire du 29 mars 2022
5. Rapport des comités : – 8 min
  - 5.1. Comité de budget et de vérification – 13 avril 2022
  - 5.2. Comité de gouvernance et d'éthique – 29 mars 2022
  - 5.3. Comité des ressources humaines – 19 avril 2022
  - 5.4. Comité exécutif – 12 avril et 26 avril 2022
6. État de situation relié à la COVID-19 – 5 min
7. Adjudication du contrat pour les bureaux administratifs – 5 min
8. Budget des immobilisations 2022-2023 – 15 min
9. Priorités budgétaires 2022-2023 – 30 min
10. Renouvellement de mandat d'un membre du Comité d'éthique de la recherche (CÉR) – 2 min
11. Recommandation des sanctions de diplôme d'études collégiales (DEC) – 2 min
12. Rapport d'autoévaluation du programme Chanson NNC.0M – 10 min
13. Règlement n° 14 encadrant l'utilisation des médias sociaux – 7 min
14. Code d'éthique en matière de gestion contractuelle – 5 min
15. Période d'information
  - 15.1. Réussite – présentation des tableaux de bord – 10 min
  - 15.2. Santé mentale – résultats de l'enquête – 7 min
  - 15.3. Statistiques de demandes d'admission – 4 min
  - 15.4. Plan directeur immobilier (PDI) – 7 min
  - 15.5. Rapport du DG – 5 min
16. Date de la prochaine assemblée : mardi 14 juin 2022
17. Levée de la séance

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
RÉS. 256-CA-01**

## 2022-256-03 APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

### 3.1. Assemblée ordinaire du 22 février 2022

*Doc.3.1 : Procès-verbal du 22 février 2022*

**Il est proposé par M. Mauricio Izquierdo, appuyé par M<sup>me</sup> Geneviève Laporte et résolu** d'approuver le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 22 février 2022.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
RÉS. 256-CA-02**

### 3.2. Assemblée extraordinaire du 29 mars 2022

*Doc.3.2 : Procès-verbal du 29 mars 2022*

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Nancy Roy, appuyé par M<sup>me</sup> Marie-Josée Martel et résolu** d'approuver le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 29 mars 2022.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
RÉS. 256-CA-03**

## 2022-256-04 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

### 4.1. Assemblée ordinaire du 22 février 2022

Relativement au sujet n° 4, il sera question des surplus lors de la discussion sur les priorités budgétaires, et concernant le n° 12, M. O'Connor informe des actions du plan d'action 2021-2022 qui seront reportées à l'an prochain. Une discussion a lieu à propos de l'action n° 8 : *Réflexion sur l'utilisation du nom « Inouk » par nos équipes sportives intercollégiales.*

Relativement au sujet n° 15, la résolution de la Commission des études du 15 février 2022 concernant Techniques administratives a été acheminée à la Fédération des cégeps. M. Larose fait une mise au point du dossier.

Au point n° 16.1, le processus d'évaluation annuelle du rendement du directeur général suit son cours.

### 4.2. Assemblée extraordinaire du 29 mars 2022

Les contrats pour l'ajout d'un ascenseur au bloc D et le projet FluidApp ont été octroyés. Concernant la réfection de bureaux administratifs, au point n° 3, le sujet revient à l'ordre du jour.

## 2022-256-05 RAPPORT DES COMITÉS

### 5.1. Comité de budget et de vérification – 13 avril 2022

Lors de cette rencontre, il y a eu recommandation pour le budget des immobilisations ainsi que des échanges sur le rapport financier annuel et les allocations budgétaires du Ministère.

### 5.2. Comité de gouvernance et d'éthique – 29 mars 2022

Les membres ont convenu d'une formation en présence pour les administrateurs le 31 mai prochain. Après vérification, elle se tiendra à 19 h.

### 5.3. Comité des ressources humaines – 19 avril 2022

M<sup>me</sup> Roy souhaite clarifier le mandat du comité des ressources humaines pour lequel les membres sont très engagés, car la notion d'équité-diversité-inclusion (EDI) a été soulevée dans le cadre de la révision de la Politique de développement et de gestion des ressources humaines (PDGRH).

Les membres échangent. Il est dit que l'EDI fait partie des valeurs du Cégep et transparait dans diverses actions ou documents. Dans le cas de la PDGRH, l'EDI n'est pas l'objet de la politique, mais peut servir de trame de fond.

Le mandat des membres du Comité des ressources humaines est de contribuer aux grandes lignes de l'élaboration de la politique de gestion des ressources humaines.

### 5.4. Comité exécutif – 12 avril et 26 avril 2022

Le 12 avril, il y a eu préparation du CA et ce soir, 26 avril, il y a eu présentation du portrait personnalisé en gestion contractuelle et octroi du contrat de services alimentaires à Chartwells pour une durée de cinq ans.

### 2022-256-06 ÉTAT DE SITUATION RELIÉ À LA COVID-19

M. O'Connor précise que la situation est stable. Les activités pédagogiques se déroulent bien et les activités culturelles et sportives suivent leurs cours.

### 2022-256-07 ADJUDICATION DU CONTRAT POUR LES BUREAUX ADMINISTRATIFS

*Doc. 7 : Fiche synthèse*

Le Cégep souhaite procéder aux travaux de réfection et d'aménagements des bureaux administratifs au cours de l'été 2022. Quatre secteurs sont visés par ce projet visant à optimiser les espaces tout en respectant le Code national du bâtiment : Ressources humaines, Imprimerie, Carrefour de la réussite éducative et le Café étudiant.

Ces travaux seront financés avec l'enveloppe budgétaire de réfection et transformation 2022-2023. Les plans et devis ont été réalisés par la firme *Caroline Denommée Architecte inc.*, et la firme *IME Experts-Conseils*.

Le Cégep a procédé à un deuxième appel d'offres public pour la réalisation des travaux. L'ouverture des soumissions a eu lieu le 14 avril 2022 et le plus bas soumissionnaire conforme est l'entrepreneur *Construction LJ5*, dont la soumission déposée s'élève à cinq-cent-cinquante-mille-six-cents dollars (550 600 \$), avant taxes.

Les membres échangent relativement aux coûts élevés de la soumission qui reflète les conditions du marché actuel : hausse de matériaux et pénurie de main-d'œuvre. Ils échangent également sur la vision à long terme du Cégep quant aux aménagements. Une démarche est en cours à ce sujet avec le Plan directeur immobilier.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Nancy Roy, appuyé par M. Jean-Luc Nappert et résolu :**

D'accorder à l'entrepreneur *Construction LJ5*, le contrat pour les travaux de réfection et d'aménagements de bureaux administratifs, pour un montant de cinq-cent-cinquante-mille-six-cents dollars (550 600 \$), avant taxes;

D'autoriser le directeur général et le directeur des Services administratifs à signer pour et au nom du Cégep de Granby;

D'autoriser le directeur général et le directeur des Services administratifs à y effectuer toutes les modifications mineures jugées nécessaires.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
RÉS. 256-CA-04**

**2022-256-08**

### **BUDGET DES IMMOBILISATIONS 2022-2023**

*Doc. 8 : Budget des immobilisations 2022-2023*

Le budget des immobilisations est déposé.

Les consultations budgétaires débutent en février et permettent de recueillir les besoins des départements et des services. Par la suite, un travail de priorisation en lien avec le plan stratégique est effectué.

Le Cégep de Granby a préparé son budget 2022-2023 en fonction du plan décennal des investissements 2021-2031 et il est adopté afin de permettre le début des travaux et les acquisitions de matériel avant la fin de la session.

Le budget est recommandé par le Comité de budget et de vérification.

Les membres échangent. M. Larose souligne trois éléments d'innovation qui transparaissent dans les budgets : l'enseignement extérieur, la réalité virtuelle au service de l'apprentissage, le déploiement des classes d'apprentissage actif (CLAAC).

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Kathleen Neault, appuyé par M<sup>me</sup> Marie-Josée Martel et résolu :**

D'adopter le budget des immobilisations 2022-2023;

D'autoriser les dépenses y apparaissant;

D'autoriser le directeur général et le directeur des Services administratifs à signer pour et au nom du Cégep de Granby tous les documents nécessaires aux fins ci-dessus, et à y effectuer toutes les modifications mineures jugées nécessaires.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
RÉS. 256-CA-05**

## 2022-256-09 PRIORITÉS BUDGÉTAIRES 2022-2023

*Doc. 9 : Recommandation des sanctions de DEC*

En introduction, M. O'Connor partage aux membres les informations du budget du Ministère et des priorités ministérielles : bonification de la Formation continue, investissements dans la réussite et la santé mentale, réinvestissement historique, ponction paramétrique pour cette année, montant pour les fondations des petits et moyens cégeps, etc.

En cohérence avec les priorités ministérielles et le plan stratégique, M. O'Connor présente les orientations et priorités pour le Cégep proposées par les gestionnaires. Il invite les membres à discuter à ce sujet.

Les membres échangent à propos de la Formation continue, des étudiants internationaux, de la réussite, de l'écologisation, du recrutement des étudiants, du recrutement des membres du personnel, dont les enseignants, etc.

Les priorités déposées reçoivent l'approbation de tous les membres.

## 2022-256-10 RENOUELEMENT DE MANDAT D'UN MEMBRE DU COMITÉ D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE (CÉR)

*Doc. 10 : Fiche synthèse*

Le Conseil d'administration entérine la nomination des membres du Comité d'éthique à la recherche proposés par la Direction des études et recommandés par la Commission des études.

La Commission des études et la Direction des études recommandent M<sup>me</sup> Sylvie Croteau, Ph. D., professeure en chimie au Cégep de Granby, à titre de membre suppléante avec une expertise en sciences naturelles et technologiques.

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Nancy Roy, appuyé par M<sup>me</sup> Marie-Josée Martel et résolu** de procéder au renouvellement du mandat de madame Sylvie Croteau au sein du Comité d'éthique à la recherche (CÉR) du Cégep de Granby, pour un mandat de trois ans.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
RÉS. 256-CA-06**

## 2022-256-11 RECOMMANDATION DES SANCTIONS DE DIPLÔME D'ÉTUDES COLLÉGIALES (DEC)

*Doc. 11 : Fiche synthèse*

Le Service de l'organisation scolaire atteste que les vingt-neuf (29) étudiants et les étudiantes inscrits sur la liste satisfont aux conditions d'obtention du diplôme d'études collégiales (DEC), conformément aux dispositions du Règlement sur le régime des études collégiales.

**Il est proposé par M. Benjamin Gagné, appuyé par M<sup>me</sup> Kathleen Neault et résolu** de soumettre une recommandation à la ministre de l'Enseignement supérieur à l'effet de décerner un diplôme d'études collégiales à chacune et à

chacun des étudiants dont le nom figure sur la liste GR2022041401 produite par la Direction des études.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
RÉS. 256-CA-07**

### **2022-256-12 RAPPORT D'AUTOÉVALUATION DE PROGRAMME CHANSON NNC.0M**

*Doc. 12 : Rapport d'autoévaluation de programme Chanson NNC.0M*

MM. Larose et Robitaille présentent le rapport d'évaluation du programme *Chanson NNC.0M*.

Plusieurs facteurs ont mené à l'autoévaluation du programme notamment la rapide évolution de la technologie, des moyens de diffusion et des réseaux sociaux dans l'industrie de la chanson, les changements dans le profil de la clientèle, et l'évolution vers une plus grande variété de styles musicaux.

Les critères qui ont été retenus pour l'évaluation de ce programme unique au Canada sont la pertinence et la cohérence du programme, la valeur des méthodes pédagogiques et de l'encadrement des étudiants, l'adéquation des ressources humaines, matérielles et financières aux besoins de formation, l'efficacité du programme ainsi que la qualité de la gestion du programme.

La Direction des études prendra en considération les différentes recommandations dont le rapport fait état.

Le rapport d'évaluation du programme *Chanson NNC.0M* a fait l'objet d'un avis favorable de la Commission des études qui s'est prononcée le 12 avril dernier.

Les membres échangent sur le soutien pour la santé mentale des étudiants, sur le rayonnement positif de l'École nationale de la chanson, etc., et adressent leurs félicitations à M. Robitaille.

**Il est proposé par M. Jean-Luc Nappert, appuyé par M. François Tougas et résolu** d'adopter le rapport d'autoévaluation du programme *Chanson NNC.0M* ainsi que ses commentaires et recommandations.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
RÉS. 256-CA-08**

### **2022-256-13 RÈGLEMENT N° 14 ENCADRANT L'UTILISATION DES MÉDIAS SOCIAUX**

*Doc. 13 : Fiche synthèse*

M<sup>me</sup> Lusignan se joint à la rencontre pour présenter le Règlement n° 14 encadrant l'utilisation des médias sociaux.

Ce règlement énonce les comportements attendus des membres de la communauté collégiale lorsqu'ils interagissent dans les médias sociaux.

En vigueur depuis 2012, il n'avait fait l'objet d'aucune mise à jour. Un comité institutionnel a été formé et une large consultation a été réalisée auprès des

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

membres de la communauté collégiale afin de réviser et d'actualiser celui-ci en vue d'assurer une harmonisation avec le Règlement n° 7 actualisé.

Les membres échangent notamment sur la consultation qui a mené à la révision du règlement.

**Il est proposé par M. Mauricio Izquierdo, appuyé par M<sup>me</sup> Nancy Roy et résolu** d'adopter le Règlement n° 14 encadrant l'utilisation des médias sociaux.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
RÉS. 256-CA-09**

### **2022-256-14 CODE D'ÉTHIQUE EN MATIÈRE DE GESTION CONTRACTUELLE**

*Doc. 14 : Code d'éthique en matière de gestion contractuelle*

La mise en place du Code d'éthique en matière de gestion contractuelle a été choisie comme mesure d'atténuation de risques et a pour objectif d'ajouter une mesure de contrôle afin de diminuer l'éventualité qu'un risque se matérialise.

Afin de bien s'acquitter de sa mission et de maintenir la confiance qui lui est dévolue, le Cégep doit avoir des standards élevés de conduite en matière de gestion contractuelle. Le code d'éthique contribue à remplir cet engagement.

Ce code d'éthique s'applique à toutes les personnes à l'emploi impliquées à l'une des étapes du processus de gestion contractuelle du Cégep ainsi qu'aux parties prenantes externes qui y participent.

Les instances syndicales et l'association des cadres ont été consultées.

Les membres du Comité de gouvernance et d'éthique en recommandent l'adoption.

Une question est posée concernant l'écriture inclusive présente dans le document.

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Geneviève Laporte, appuyé par M<sup>me</sup> Marie-Josée Martel et résolu** d'adopter le Code d'éthique en matière de gestion contractuelle.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
RÉS. 256-CA-10**

### **2022-256-15 PÉRIODE D'INFORMATION**

#### **15.1. Réussite – présentation des tableaux de bord**

M. Larose partage avec les membres la volonté de la Direction des études de se doter d'un système d'information sur des indicateurs par programme afin que chacun puisse porter un regard sur la situation et permettre ainsi une évaluation en continue.

M. Dubé se joint à l'assemblée pour présenter les tableaux de bord qui permettent de d'uniformiser l'information qui est transmise; de visualiser



## CONSEIL D'ADMINISTRATION

des résultats rapidement aidant ainsi à la prise de décision pour améliorer la réussite et la qualité de chaque programme.

Un échange a lieu. Le travail effectué pour les tableaux de bord est salué.

La présentation sera acheminée aux membres.

### 15.2. Santé mentale – résultats de l'enquête

M<sup>me</sup> Giard fait part des faits saillants résultant de l'enquête psychologique menée par le CIUSSS auprès des jeunes de 12 à 25 ans de la région, dans les deux dernières semaines de février, et auquel deux cent quinze étudiants (215) de notre Cégep ont répondu.

Aux problématiques soulevées, des éléments ont été identifiés par les étudiantes et étudiants pour les aider : le soutien académique, l'importance du lien significatif, le soutien psychologique et les espaces de détente.

Les membres échangent. Il est demandé par un membre de recevoir les données du CIUSSS qui sont publiques en lien avec la prévention du suicide.

### 15.3. Statistiques de demandes d'admission

M. Larose fait part des statistiques de demandes d'admission qui présentent une certaine stabilité.

### 15.4. Plan directeur immobilier (PDI)

Le PDI permettra d'avoir une vision d'ensemble des infrastructures et de répondre aux besoins organisationnels, d'avoir une stratégie de développement et d'investissements dans un contexte d'enjeux d'espace et de croissance de la population étudiante.

M. Deschênes fait part de la composition du comité qui inclut trois architectes de la firme GR7, et de la consultation en cours auprès de la communauté collégiale afin de recueillir les informations, préoccupations, préférences et enjeux en ce qui a trait à la gestion des espaces et aux futurs aménagements physiques.

### 15.5. Rapport du DG

M<sup>me</sup> Giard fait part des activités de la Fondation du Cégep, M<sup>me</sup> Lapierre de l'obtention du niveau 3 d'entreprise en santé et de l'étape d'audit à venir, et M. O'Connor présente des éléments de rayonnement.

## 2022-256-16 DATE DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE : MARDI 14 JUIN 2022

En connaissant les allocations budgétaires gouvernementales, il est possible de tenir la prochaine assemblée ordinaire le mardi 14 juin 2022, au lieu du 21 comme indiqué dans le calendrier des rencontres.

D'ici là, une formation *Le cadre juridique de la fonction d'administrateur de collège* est à prévoir le 31 mai 2022, à 19 h.

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**2022-254-18 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par M. Mauricio Izquierdo, appuyé par M<sup>me</sup> Nancy Roy de lever la séance à 22 h 20.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
RÉS. 256-CA-11**

---

M. Carl Morissette  
Président

---

M. Yvan O'Connor  
Secrétaire général